

Code d'identification unique du produit type: **SOPRAGLASS PB V 3 TF**

Usage(s) prévu(s): **Feuilles bitumineuses armées pour l'étanchéité de toiture.  
Feuilles bitumineuses utilisées comme pare-vapeur.**

Fabricant: **Soprema NV  
Bouwvelven 5 - 2280 Grobbendonk  
Belgique**

Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances: **système 2+ (EN 13707)  
système 3 (EN 13970)**

Norme harmonisée: **EN 13707:2004 + A2:2009  
EN 13970:2004 + A1:2006**

Organisme(s) notifié(s): **0749**

Performance(s) déclarée(s):

Caractéristiques essentielles	Performances	Norme d'essai	Norme harmonisée
Résistance à un feu extérieur (voir note 1)	F <sub>ROOF</sub> (t1, t2, t3, t4)	EN 13501-5	EN 13707:2004 + A2:2009
Résistance à la pénétration des racines	NPD	EN 13948	
Résistance au poinçonnement statique	NPD	EN 12730-A	
Résistance des joints: pelage (N/50 mm)	NPD	EN 12316-1	
Comportement au vieillissement artificiel durabilité UV, chaleur et l'eau résistance au fluage à température élevée (°C) souplesse à basse température (°C)	NPD NPD NPD	EN 1296 + EN 1297 EN 1110 EN 1109	
Réaction au feu	NPD	EN 13501-1	EN 13707:2004 + A2:2009 EN 13970:2004 + A1:2006
Etanchéité à l'eau (10 kPa/24 h)	pass	EN 1928-A	
Résistance à la traction: longitudinal (N/50 mm) transversal (N/50 mm)	350 ± 20 % 200 ± 20 %	EN 12311-1	
Allongement à la force maximale: longitudinal (%) transversal (%)	NPD NPD		
Résistance au choc (mm)	NPD NPD		
Résistance à la déchirure (au clou) (N)	NPD	EN 12691-A EN 12691-B	
Résistance des joints: cisaillement (N/50 mm)	NPD	EN 12310-1	
Souplesse à basse température (°C)	≤ -5	EN 1109	
Substances dangereuses (note 2)	note 3	-	
Durabilité du facteur de résistance à l'humidité: après vieillissement artificiel après exposition aux produits chimiques	NPD NPD	EN 1296 - EN 1931 EN 1847 - EN 1931	
Epaisseur équivalente à la diffusion de la vapeur d'eau (m)	150 ± 20 %	EN 1931	

NPD = performance non déterminée

1) Puisque le comportement au feu d'une toiture dépend du système complet, aucune performance ne peut être déclarée pour le produit seul.

2) Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

3) En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (EU) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par: **Marnix Derks, Directeur technique  
A Grobbendonk, le 21/11/2019**



**SOPREMA NV** se réserve de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.